Document generated on 04/17/2024 4:52 a.m.

Bulletin d'histoire politique

Les critiques du Rapport Parent

Sébastien Parent

Volume 12, Number 3, Spring 2004

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1060726ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1060726ar

See table of contents

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Parent, S. (2004). Les critiques du Rapport Parent. *Bulletin d'histoire politique*, *12*(3), 168–180. https://doi.org/10.7202/1060726ar

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2004

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Les critiques du rapport Parent

SÉBASTIEN PARENT[1]
Étudiant au doctorat en histoire
Université du Québec à Montréal

En adoptant, il y a plus de quarante ans maintenant, les principales recommandations du *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*[2], le gouvernement du Québec posait un geste politique qui inaugurait une nouvelle ère en enseignement. À l'enthousiasme du début, que souligne dans une certaine mesure les premières lignes de notre article, a succédé une période de réserves qui a désormais son histoire. Sont en effet apparues, depuis quelques années, de nombreuses critiques qui contrastent avec l'appréciation générale issue des textes présentés dans le dernier dossier thématique du *Bulletin d'histoire politique* portant sur ce que l'on a, avec le temps, appelé familièrement le rapport Parent[3]. Il serait en effet réducteur et peut-être même naïf de penser qu'il n'existe que des admirateurs des réformes annoncées par les commissaires au service de Mgr Alphonse-Marie Parent, surtout au moment où est publié le plan Bédard qui préconise la suppression des cégeps, pourtant le plus important legs du rapport Parent, au profit d'une sixième année au secondaire et de l'allongement du baccalauréat à l'université. Le texte que nous proposons tente, autant que faire se peut, d'examiner ce volet critique moins connu de l'évaluation du document maître des années 1960 — toujours perçu par une majorité de Québécois, comme la pierre angulaire d'un tournant historique majeur dans le monde de l'éducation — afin de le camper dans son contexte sociopolitique et historiographique.

Cette visite au cœur de la réception, disons-le, conservatrice de l'histoire du rapport Parent s'impose aujourd'hui, d'abord pour éviter l'ultime accusation de la relayer sous le tapis, mais aussi pour le remettre en cause à son tour. Parce qu'il importe de rappeler que toute réévaluation, historique, sociologique, politique, économique ou autres des années 1960, et de tout événement interprété dans l'historiographie contemporaine, s'inscrit dans un cadre plus large, celui d'une sévère révision interprétative de la portée de ce phénomène baptisé de *Quiet Revolution* par un journaliste torontois. Cette dernière et rapport Parent apparaissent donc, pour plusieurs auteurs que nous avons retenus, comme étant un seul et même objet historique, l'un se définissant par l'autre. Rares sont les critiques qui dépassent ce raisonnement. Nous

aborderons cette problématique dans la seconde partie de cet article. Dans un premier temps, nous proposons de jeter un très bref regard sur différentes critiques relativement conservatrices formulées à l'égard du rapport Parent.

Et si on avait fait fausse route? Leitmotiv des critiques du rapport Parent

La plupart des analyses critiques du rapport Parent et, par surcroît, celles de la Révolution tranquille partent d'un postulat très clair: dans les années 1960, les Québécois ont pris de mauvaises décisions. Une telle interprétation est d'ailleurs facilement défendable à la lumière de l'actualité contemporaine. En effet, à la lecture des différents quotidiens québécois, un lecteur a tôt fait de trouver des arguments discutables, défendant la thèse que tout aurait pu être mieux si les décideurs d'hier avaient fait d'autres choix. Ainsi, le fardeau fiscal du Québec, la congestion dans le réseau de la santé, l'analphabétisme chez les étudiants, le « no future » clamé par le 10% de chômeurs et quoi encore confirment, selon plusieurs, que les choix d'hier ont largement compromis le présent et l'avenir de la société québécoise.

Pour les plus virulents critiques, les années 1960 n'inaugurent plus, comme on l'a répété à satiété, l'avènement de la modernité au Québec; elles incarnent plutôt l'ouverture d'un gouffre dans lequel le Québec continue de se plonger jour après jour.

La littérature qui traite de cette possibilité de remettre en question les choix d'hier ne cesse de croître au cours des dernières années. Depuis le trentième anniversaire de la Révolution tranquille, on peut aisément avancer que les détracteurs se font plus nombreux chaque année. Les contributions proviennent de divers univers intellectuels: sociologie, économie, histoire, science politique, philosophie... Or, malgré des ports d'attache différents, les critiques que nous retenons ici s'entendent pour dire qu'il faut cesser de célébrer les années 1960 comme si elles étaient à l'origine d'un progrès incontestable. Voyons en trois volets ce que dévoile l'examen sommaire de cette littérature contemporaine.

Un gouffre financier

La nécessaire modernisation des infrastructures étatiques dans les années 1960 a, pour un temps, masqué ses coûts jugés aujourd'hui astronomiques. Or, la facture devient plus évidente dans les années 1970, puis problématique et inquiétante dès la fin de la décennie 1980. C'est d'ailleurs au moment où se profile à l'horizon une sérieuse crise des finances publiques qu'apparaissent

les premiers critiques de la Révolution tranquille. Pas surprenant alors que se retrouvent dans leurs rangs des économistes.

Invoquant les difficultés du contribuable québécois de moins en moins capable d'assumer les dépenses de l'État, les premiers analystes utilisent les chiffres et l'économie pour démontrer de quelle manière le Québec s'était déjà assuré, dans les années 1960, des lendemains pénibles. L'éducation, détentrice de la deuxième plus importante enveloppe budgétaire du gouvernement québécois, n'est pas épargnée par la vague.

L'économiste Jean-Luc Migué[4] fait partie de ces analystes qui réévaluent à la baisse la portée de la Révolution tranquille et qui voient dans l'éducation rien de moins qu'un gouffre sans fond. À l'instar de son confrère Gilles Paquet[5], qui invite ses lecteurs à oublier la Révolution tranquille, Migué précise que, loin de rattraper son retard économique, le Québec a accentué l'écart qui en faisait déjà, dans les années 1950, une société de second ordre quand on analysait ses performances économiques. Le Québec d'aujourd'hui reste donc toujours un petit joueur sur la scène internationale. La Révolution tranquille n'aurait rien changé à cet état de fait. Au contraire.

En éducation, les propos de Migué ne sont guère plus élogieux. Les réformes, écrit-il, n'ont que permis l'instauration de deux monopoles publics qui ne favorisent en bout de ligne qu'« une minorité de la population à bas revenu »[6].

Le premier monopole, celui de l'État, par son ministère de l'Éducation, ne s'intéresse qu'au nombre d'inscriptions, alors que le second, celui des enseignants représentés par leurs syndicats, se préoccupe de maintenir la permanence pour ses membres. Ces deux objectifs, nous dit Migué, sont loin de satisfaire le monde des affaires qui « se plaint de recevoir des diplômés mal préparés aux défis du monde du travail »[7]. Affirmation probablement plus partagée aujourd'hui qu'à l'époque de la sortie de l'ouvrage de Migué en 1998.

L'origine du malaise en éducation, écrit Migué, réside au centre d'une illusion entretenue depuis les travaux de la commission Parent, une illusion qui « impose une grande taille à l'entreprise offreur (*sic*) qu'est la commission scolaire »[8]. Pour les réformateurs des années 1960, précise l'économiste, la fusion de petites entités administratives devait s'accompagner d'économies. Or, ajoute-t-il, « la poursuite d'économies d'échelle et l'aspiration à la qualité par la centralisation est un mirage (*sic*) »[9]. En ramenant à 55 le nombre de commissions scolaires dans les années 1960, au lieu du millier et plus qu'elles étaient avant, le gouvernement québécois n'aurait alors rien réglé.

On se doit d'être surpris de ces critiques économiques se rapportant au « rendement » de l'école québécoise issue du rapport Parent quand on sait, comme l'a bien fait ressortir Hubert Guindon, que « les ténors actuels de la

décroissance, les économistes, étaient, à l'époque de Maurice Duplessis, les ténors de l'État-providence »[10]. Cet étonnant constat, sur lequel nous pourrions largement élaborer, s'élargit dorénavant à d'autres spécialistes des sciences sociales, tout aussi admiratifs, à d'autres époques, des réformes québécoises des années 1960. Il s'agit des sociologues.

La perte de sens et de valeurs en éducation

En adaptant l'école québécoise aux exigences du marché, Migué croit pouvoir sauver le réseau scolaire de son actuelle « faillite ». Cette idée d'échec du système scolaire québécois est reprise chez Fernand Dumont, mais pour des raisons différentes. Selon Dumont, c'est justement l'absence à l'école d'une culture scolaire indépendante qui s'avère catastrophique. Au Québec, insiste le sociologue, coexistent deux sociétés identifiées à deux langues, l'une anglaise, l'autre française. Il appartient alors à l'école de façonner ces deux cultures. Or, soutient Dumont, cet objectif a carrément été mis occulté depuis le rapport Parent à cause des impératifs reliés à la formation de la main-d'œuvre. Cette exigence de satisfaire le marché et le patronat par la spécialisation dès le secondaire aura eu raison de l'argument culturel si cher à Dumont.

Pire encore, Dumont tient à rappeler que les inégalités sociales et économiques ne se sont pas effacées aux portes des nouvelles écoles québécoises telles que façonnées par le rapport Parent. Au mieux, écrit-il, « il s'est produit des déplacements des inégalités »[11]. Il persiste toujours, malgré les objectifs de départ de 1963, des écarts entre les élèves selon leurs capacités financières et intellectuelles. Nous sommes loin du discours des chantres de la démocratisation qui ne jurent que par l'abolition d'un système scolaire jadis à deux vitesses. Comme l'écrit lui-même Dumont, rien n'a réellement changé entre 1960 et 1990. À l'instar de Migué, Dumont estime que l'effet Révolution tranquille ne s'est pas fait sentir.

> L'évolution de l'institution [scolaire] a fini par contredire les intentions de départ : avec la valorisation de l'option scientifique, la dévalorisation du secteur général, l'isolement de la section professionnelle, nous revoilà dans une situation semblable à celle de jadis où coexistaient les collèges classiques, les écoles primaires supérieures, les écoles techniques[12].

Démocratisation ou nivellement par le bas?

Cette critique dumontienne du système scolaire québécois nous amène sur le terrain de ceux qui n'hésitent pas à soutenir que certaines dispositions de la charte de 1963 ont encouragé le nivellement par le bas. Jean Gould,

qui prépare une thèse sur la modernisation du système d'éducation au Québec, s'est intéressé à cette question. Pour lui, le programme et la formation du corps professoral entré en fonction à la suite des recommandations du rapport Parent posent problème et expliquent les actuels ratés du système scolaire québécois. Ici, c'est le processus de démocratisation de l'enseignement, si louangé jadis, qui est visé. En offrant les mêmes chances à tous, le ministère de l'Éducation aurait été tenu de sacrifier la valeur de l'enseignement au profit d'un plus grand nombre de diplômés. Cette médiocrité pourrait se prouver à la fois par les programmes et par la formation des maîtres.

D'abord, en ce qui concerne les programmes scolaires, Gould remarque qu'il existe un monde entre les recommandations des commissaires de 1963 et leur application actuelle dans les classes québécoises, surtout lorsqu'il est question des programmes du secondaire. En fait, leur situation est à ce point dramatique que Gould y voit, par rapport aux buts fixés à l'origine dans le rapport Parent, une nette régression qui transpose au secondaire des objectifs prévus d'abord pour l'école primaire, c'est-à-dire montrer à lire et à écrire[13]. Propos relativement sévères qui ont l'unique avantage d'illustrer la marge d'écart de quarante ans d'efforts en éducation. Voici un passage de Gould permettant de mesurer, avec plus de concision, la nature de son appréciation de l'inaccomplissement des objectifs du rapport Parent.

> Le chapitre sur l'enseignement du français du rapport Parent fait rêver. Il est recommandé que les étudiants du secondaire lisent trente livres par année, choisis dans une liste prédéterminée. Tous les élèves doivent avoir *Le bon usage* de Grevisse. L'accent mis sur l'enseignement de la langue parlée l'est pour la soulager de la mauvaise diction. L'histoire de la littérature devait être enseignée à partir de la 8e jusqu'en 13e année. Afin de perpétuer l'enseignement classique, il faudra même prévoir un système d'options au secondaire pour permettre l'enseignement du latin et du grec ![14]

La piètre formation des maîtres est aussi responsable de la déroute du système scolaire québécois. Une fois de plus, la réalité contemporaine compromet les dispositions du rapport Parent. Jusqu'à la réforme Chagnon[15] de 1994, le Ministère autorisait, moyennant une formation en pédagogie de 30 crédits, le spécialiste d'une discipline, docteur ou maître, à enseigner au secondaire. Or, désormais, avec les plus récentes réformes, nous dit Gould, les chercheurs ne peuvent plus enseigner au secondaire à moins, bien entendu, qu'ils suivent une formation de premier cycle de quatre années en éducation. Par conséquent :

> [...] les recommandations minimales du rapport Parent sont abandonnées. [...] Cette réforme Chagnon semble aller à l'encontre de l'esprit et de la lettre du rapport Parent. Les commissaires insistaient à l'époque sur le fait qu'il

est urgent que les professeurs du cours secondaire et spécialement du second cycle de ce cours, aient reçu une formation universitaire complète tant dans les disciplines qu'ils enseignent que dans les sciences de l'éducation[16].

Cette situation n'est pas sans conséquence. La comparaison de Gould reproduite ci-dessous illustre assez bien son impact dans le réseau de l'enseignement. :

> Dans les sports, on donne comme modèles les grands joueurs professionnels ; à l'école, on propose comme « guide » (sic) des jeunes gens qui patinent un peu sur la bottine. Il faut sans doute comprendre ici que la maîtrise de la langue est réduite à son plus petit commun dénominateur, c'est-à-dire à une connaissance fonctionnelle de l'orthographe et de la syntaxe. [...] Situation ridicule quand on sait le nombre de diplômés de maîtrise ou de doctorat en études françaises laissés sur le carreau ; ils sont sans emploi parce que trop savants. Comment un pays, dont la survie de la langue n'est pas assurée, peut-il se permettre un tel gaspillage ?[17]

À la lumière de ces trois appréciations des suites du rapport Parent, on remarque que, dans la mire des auteurs, se trouvent le coût de l'État providence, les mauvais choix d'hier ou leur non-respect. Ces lectures aident à comprendre l'histoire des interprétations de la Révolution tranquille. C'est à cette découverte que nous convions maintenant le lecteur.

À CHAQUE ÉPOQUE SON INTERPRÉTATION

Les différentes critiques énoncées en première partie du texte participent à l'édification d'un nouveau canevas interprétatif très sceptique vis-à-vis des changements apportés par les réformes des années 1960. La prolifération actuelle de critiques du rapport Parent s'expliquerait donc, en partie, par le fait qu'elles sont étroitement liées à une profonde remise en question de la structure de l'État menée dans les années 1960. À Ottawa, et avec plus d'acuité à Québec, les nouveaux leaders politiques ne jurent-ils plus que par la nécessité de revoir le rôle de l'État tel que défini dans les années 1960?

Nous aimerions, dans cette seconde partie, rappeler succinctement la genèse de cette réflexion « contre-révolutionnaire » qui s'étale de jour en jour dans les pages politiques des quotidiens québécois. Nous serons évidemment sensible, comme nous invite à l'être Dumont[18], aux conjonctures qui sous-tendent les interprétations.

LES CONTEMPORAINS DU RAPPORT PARENT

Entre 1960 et 1970, les critiques de la Révolution tranquille et des réformes survenues dans le monde de l'éducation se font peu entendre. Les

premiers interprètes sont pour la plupart des témoins privilégiés de la Révolution tranquille. Ils ont vécu de près les événements ; ils les ont interprétés dans le feu de l'action. Pour ces intellectuels très hostiles au régime de l'Union nationale de Maurice Duplessis, il est vrai que le moindre changement politique aurait probablement été interprété de façon positive. Ce n'est pas par hasard si cette première explication a rapidement été taxée, comme le souligne Linteau[19], de discours de l'équipe gagnante du 22 juin 1960. Pas étonnant non plus que les critiques de l'époque aient eu autant de difficultés à se faire entendre dans tout ce « brouhaha » célébrant la fin d'un régime autoritaire et l'avènement, comme l'a écrit le compositeur Stéphane Venne, d'un temps nouveau. Il faut attendre la fin des années 1970 et le début du renouvellement massif du corps professoral universitaire pour que cette première interprétation imperméable à la critique du pouvoir en place soit remise en question.

Et si ce n'avait pas été si noir avant 1960...

Paradoxalement, chez les historiens qui ont le plus « profité » de la Révolution tranquille, la célébration aveugle des réformes scolaires des années 1960 prend fin dès les années 1970. Très tôt, donc. Au cours de cette décennie, la critique de la première lecture de la Révolution tranquille dénonce l'idée d'une rupture effective en 1960. Appuyés sur de nouvelles méthodes développées en sciences sociales, des historiens réévaluent ce qui précède les années 1960 sous un angle bien différent, celui des structures socio-économiques. Le discours moderniste, du nom du paradigme qui agit comme canevas interprétatif[20], reste moins porté sur les événements que sur les structures et le long terme. Il insiste davantage sur les continuités et le poids des structures que sur les événements. Par conséquent, les historiens modernistes n'admettent pas que le 22 juin 1960 constitue la marque d'un puissant schisme historique[21], comme on le prétendait officiellement à cette époque.

En se concentrant sur le développement socio-économique de la province de Québec, en recherchant des indices de modernité en 1930 et même en 1900, en utilisant des outils empiriques de plus en plus raffinés, les historiens modernistes battent en brèche l'idée reçue qui veut que le Québec ait accusé un retard par rapport au monde occidental jusqu'à la venue d'une équipe salvatrice regroupée autour de Jean Lesage. Ce travail, écrit Claude Couture, a surtout permis de confirmer que :

> [...] la Révolution tranquille n'a pas été, pour certaines élites, une rupture idéologique [...], plusieurs mesures ont été adoptées dans les années 1960 malgré le fait que le patronat a continué à défendre au cours de ces années

une idéologie au fond très comparable à celle des patrons francophones des années 1930[22].

En contrepartie, et ce sera là l'une des critiques que ses détracteurs lui adresseront, le discours moderniste reste trop associé au climat euphorique de la Révolution tranquille[23]. Le contexte des années 1970, selon une certaine réalité démographique, correspond en fait à une époque de grands bouleversements socio-économiques profitables en particulier au monde de l'éducation. Avec l'adoption du principe de démocratisation de l'enseignement qui a brièvement été discuté en première partie de cet article, les jeunes se massent aux portes des universités québécoises dès le début des années 1970. Les professeurs alors embauchés dans les universités pour répondre à cette demande sont assurés d'avoir suffisamment d'étudiants pour que leur carrière ne soit pas remise en question.

Assurément, cette nouvelle génération de maîtres en histoire ne pouvait pas manquer d'imposer un nouveau canevas interprétatif[24]. L'optimisme des jeunes chercheurs se fera notamment sentir par un éclairage moins sombre porté sur la période précédant la Révolution tranquille. Avec les modernistes, la Grande Noirceur, et même l'hiver de la survivance perdent leur caractère moyenâgeux pour devenir des foyers de libéralisme. Cette façon de réinterpréter le passé alimentera les critiques qui ne manqueront pas de dénoncer cette vision par trop optimiste du passé.

La conjoncture internationale du début des années 1980, la popularité sans cesse croissante du néolibéralisme, la déconfiture des régimes socialistes et communistes, ainsi que la crise économique remettent en question l'optimisme des années 1970. Avant la fin de la décennie 1980, les premières véritables critiques de la Révolution tranquille sont soulevées. Depuis les années 1990, comme nous l'avons souligné plus haut, le mouvement ne cesse de prendre de l'ampleur. C'est le discours moderniste qui se voit ainsi directement visé, voire contesté. Voyons enfin les bases sur lesquelles s'appuient les nouvelles critiques de l'interprétation moderniste de la Révolution tranquille.

Les rejetons du rapport Parent

Dans la seconde moitié de la décennie 1990, le vent tourne une seconde fois pour ce qui est de la manière d'aborder l'histoire de la Révolution tranquille. Épuisée d'entendre le discours moderniste qui célèbre la modernité partout, une certaine relève, que ses auteurs baptisent à la hâte uchroniste[25], prend forme et fonde ses mises en demeure sur des questions de perceptions générationnelles. Cette troisième interprétation en devenir

regroupe principalement de jeunes chercheurs inspirés par les propos, « révisés » à la baisse, des premiers interprètes de la Révolution tranquille.

Chez les mentors « seniors » de la jeune génération, on retrouve, entre autres, Fernand Dumont, Jean-Luc Migué et Hubert Guindon qui, à l'instar de Léon Dion, se demandent «[à] quel titre les changements qui suivirent la victoire libérale du 22 juin 1960 peuvent être considérés comme révolutionnaires »[26]. Le sentiment qui unit ces témoins/acteurs aux jeunes repose sur cette idée que les réformes des années 1960 n'ont pas permis au Québec de grandir, du moins pas de la manière dont on le pense et le célèbre trop souvent. Ce nouveau discours retient ainsi l'attention de certains jeunes chercheurs qui n'entretiennent pas avec les années 1960 le même rapport que leurs maîtres, des modernistes, dans bien des cas. En fait, les discours des Migué, Dumont, Guindon et autres collent bien à la vision « pessimiste », d'autres diraient conservatrice, des jeunes. Dans le discours des « uchronistes », par exemple, et si l'on accepte le substantif, les déceptions des acteurs de la Révolution tranquille deviennent autant d'éléphants blancs remis aux jeunes en guise d'héritage. Autrement dit, grâce à une lecture des critiques de la Révolution tranquille, ces derniers veulent comprendre comment ce « Québec promis » n'a pu leur revenir. Les critiques, qui n'avaient pas tellement réussi à faire fléchir l'interprétation dominante des années 1960 à 1990, deviennent, au XXIe siècle, de précieuses sources pour mesurer la portée des ratés.

L'intérêt pour l'œuvre du chanoine Jacques Grand'Maison est à ce compte fort révélatrice du désir exprimé par les jeunes de voir s'épanouir une relecture du passé qui tienne compte de ce que les modernistes ont évacué ou marginalisé dans leur discours, c'est-à-dire le spirituel et les idées. L'article de E.-Martin, Meunier paru dans *Mens*[27], pose ainsi un regard nouveau sur la critique de la Révolution tranquille telle qu'elle fut présentée par Grand'Maison dans le feu de l'action. L'intérêt pour les idées de Vadeboncoeur va dans le même sens. Daniel Tanguay, toujours dans *Mens*, ne s'intéresse-t-il pas à Vadeboncoeur parce qu'il incarne bien comment « l'un des penseurs de la Révolution tranquille en est venu à croire que le sens de celle-ci a peut-être été trahi dans l'une de ses dimensions fondamentales, soit dans sa dimension à la fois spirituelle et morale »[28]? Les jeunes cherchent à réévaluer la Révolution tranquille par le prisme de ses premières critiques. Leurs travaux permettent de réaliser que les premières véritables charges contre la Révolution tranquille remontent aux années 1970, mais la conjoncture de l'époque les a semble-t-il marginalisées. Trente ans plus tard, elles reviennent en force au point où, selon Warren, la décennie 1970 « serait maintenant celle du dérapage et du désenchantement »[29].

À ce compte-là, on comprend mieux cette volonté bien établie chez les « uchronistes » de réhabiliter le spirituel et les idées dans l'interprétation de la Révolution tranquille. Mais il y a plus. Une nouvelle interprétation amène en fait une redéfinition en profondeur du rôle de l'historien. Du coup, la révision interprétative acquiert une importance inespérée, probablement gage de promotion d'une certaine vision de l'histoire. Lorsque Kelly et ses collaborateurs « tournent en dérision l'attachement ostentatoire et fétichiste de plusieurs révisionnistes [modernistes] à un dogme scientiste qui confond l'objectivité avec un ultra-empirisme statistique »[30], ne cherchent-ils à revoir de fond en comble l'actuelle conception du travail intellectuel au profit de la leur ? Difficile d'envisager la charge sous un autre angle, quand on sait que ce genre de commentaires se répand au moment où les professeurs embauchés dans les années 1970 prennent massivement leur retraite. Faut-il rappeler qu'au pays de Braudel, les fluctuations du marché du travail universitaire entre les années 1960 et 1980 ont débouché sur une véritable crise de l'histoire ?[31] En sommes-nous là ?

Conclusion

Quarante ans après son adoption par le gouvernement Lesage, le rapport Parent incarne encore pour une majorité d'observateurs, cet idéal de l'égalité des chances en éducation. Pour d'autres, l'amélioration célébrée par la mémoire collective s'est faite sur le dos d'un idéal originel, qui n'a cependant pas été respecté. Par conséquent, la situation actuelle en éducation au Québec ne mérite plus aucune forme de célébration. Les lendemains de fêtes, dit-on de ce côté du miroir, sont toujours pénibles. Lecture moins optimiste du rapport Parent, certes, mais augurant toutefois particulièrement bien la remise en question actuelle de l'interprétation des années 1960 et de la Révolution tranquille en particulier. Nous avons voulu illustrer, à partir de représentations précises, comment les constructions interprétatives trahissent leur part de présent. Si l'exercice rend imparfaitement compte de cette réalité propre à l'herméneutique, nous espérons en retour qu'il témoigne de l'apparition d'une nouvelle façon d'envisager le passé québécois, une nouveauté imputable à la fois à un contexte sociopolitique en bouleversement et à l'héritage intellectuel de ceux et celles qui ont cru et travaillé au succès de la plus importante réforme en éducation à survenir dans l'histoire du Québec. Cette prise de conscience est d'autant plus importante aujourd'hui, que l'héritage des années 1960 est justement menacé par la montée des idées néolibérales qui, au nom de la saine gestion des finances publiques, remettent tout en question, même notre rapport au passé. En fait, faut-il absolument, comme le souligne Jacques Beauchemin, « cracher dans

la soupe de la Révolution tranquille »[32] pour souligner son goût parfois amer ? Les rejetons du rapport Parent nous le diront bientôt. À suivre donc.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Je voudrais remercier Robert Comeau, Daniel Beaudin, Thierry Nootens, Claire Besnèr et Anik Savard. Cet article reprend brièvement la problématique de la thèse de doctorat que je prépare sous la direction de MM. Robert Comeau et Jacques Beauchemin de l'Université du Québec à Montréal.

2. Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, IV tomes, 1964.

3. *Bulletin d'histoire politique*, vol. 12, no. 2.

4. Jean-Luc Migué, *Étatisme et déclin du Québec : Bilan de la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions Varia, 1998, 240 p.

5 Gilles Paquet, *Oublier la révolution tranquille : pour une nouvelle socialité québécoise*, Montréal, Liber, 1999.

6. Migué, *op. cit.*, p. 59.

7.*Ibid.*, p. 61.

8.*Ibid* ., p. 75.

9.*Ibid.*, p. 75.

10. Hubert Guindon, « La Révolution tranquille et ses effets pervers », *Société*, no. 20-21, été 1999, p. 1.

11. Fernand Dumont, « Quelle révolution tranquille ? », dans Fernand Dumont (dir.), *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 19.

12. *Ibid.*, p. 15.

13. Jean Gould, « La formation des maîtres au secondaire ou comment avancer en arrière », dans Gilles Gagné (dir.), *Main basse sur l'éducation*, Montréal, Nota Bene, 1999, p. 144.

14. *Ibid.*, p. 142.

15. Gould explique que « cette réforme doit son nom à un ancien cadre de la Fédération des Commissions scolaires qui l'a pilotée à titre de ministre de l'Éducation du gouvernement libéral de Robert Bourassa (*ibid.*, p. 122).

16. *Ibid.*, p. 127.

17. *Ibid.*, p. 149-150.

18. Dumont, *op. cit.*, p. 21.

19. « Dès les années 1960, écrit Linteau, la Révolution tranquille a pris au Québec les

allures de mythe national. L'interprétation dominante était alors très simple : jusque vers 1960, ou au moins jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, le Québec francophone est resté fondamentalement une société traditionnelle et il était notoirement en retard sur les autres sociétés d'Amérique du Nord, en particulier l'Ontario ; il ne s'est vraiment converti à la modernité qu'après l'accession au pouvoir de "l'équipe du tonnerre" de Jean Lesage. Il y a là quelque chose de l'interprétation de l'équipe gagnante », dans Paul-André Linteau, « Un débat historiographique : l'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la Révolution tranquille », dans Yves Bélanger et R. Comeau (dir.), *La Révolution tranquille 40 ans plus tard. Un bilan*, Montréal, VLB, 2000, p. 73-87.

20. Du moins, c'est ce que soutient l'historien Gérard Bouchard dans son livre *Genèse des nations et cultures du nouveau monde : essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000, 503 p.

21. Les modernistes travaillent davantage sur les structures socio-économiques plutôt que sur les événements, ce qui provoque une secondarisation de l'importance des traditionnels tournants historiques comme la Conquête, les Rébellions, la Confédération canadienne et, bien sûr, la Révolution tranquille.

22. Claude Couture, *Le mythe de la modernisation du Québec : Des années 1930 à la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Méridien, 1991, p. 11.

23. Voir entre autres Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, traduction Pierre R. Desrosiers, Sillery, Septentrion, 1998, 278 p.

24. Cette thèse est extrêmement forte en France où des historiens n'hésitent pas à faire l'histoire de leur discipline en suivant une grille d'analyse par génération. Voir l'ouvrage de Gérard Noiriel, *Sur la crise de l'histoire*, Paris, Belin, 1996, p. 322.

25. Lire la critique de Thierry Nootens rédigée avec la collaboration de Jean-Marie Fecteau, « "Les idées mènent le Québec"? Sur une nouvelle "sensibilité historique" et ses apories », dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 12, no 1, p. 161-169. Nootens écrit à propos de la nouvelle sensibilité qu'« [o]n n'a pas vraiment droit ici à un projet historiographique cohérent, mais plutôt à une réaction critique, à une charge même, contre un certain ordre des choses politique et scientifique » (p. 161). Dans l'ouvrage cité dans la critique de Nootens, Christian Roy résume ce qu'est la pensée des « uchronistes » au sens large. Il s'agirait alors de la définition de Charles Renouvier qui a introduit, en 1876, dans le jargon, le terme « uchronie » en référence à la part d'utopie présente dans l'histoire. Voir « Épilogue, de l'utopie à l'uchronie », Stéphane Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une nouvelle sensibilité historique...*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, p. 205.

26. Léon Dion, *La révolution déroutée 1960-1976*, Montréal, Boréal, 1998, p. 13.

27. E.-Martin Meunier, « Jacques Grand'Maison et la Révolution tranquille », dans *MENS : Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, printemps 2003.

28. Daniel Tanguay, « Une question de sacrilège de Pierre Vadeboncœur », dans *Mens*, *ibid.*, p. 133.

29. Cité par Tanguay, *ibid.*, p. 132.

30. Stéphane Kelly, *Les idées mènent...*, *op. cit.*, p. 5.

31. Gérard Noiriel, *op. cit.*, p. 13-26.

32. Jacques Beauchemin, « La révolution tranquille : le temps du désenchantement », dans Yves Bélanger et R. Comeau (dir.), *op. cit.*, p. 103.